

## Agorize lève 13M€ pour perfectionner sa technologie et se développer à l'international

### Chammas & Marcheteau conseille Iris Capital et Capnamic

---

Chammas & Marcheteau est intervenu en qualité de conseil juridique de **Iris Capital** et **Capnamic**, en leur qualité d'investisseurs historiques dans le cadre de leur investissement dans le nouveau tour de table **Agorize**, d'un montant total de 13 millions d'euros, mené par **Creadev** aux côtés de **Sofiouest**.

Start-up française créée en 2012, **Agorize** est un éditeur de plateformes online qui connecte les entreprises avec une communauté mondiale ciblée de 5 millions d'innovateurs pour les aider à innover et repérer les meilleurs talents.

**Conseil juridique d'Iris Capital et Capnamic** : Chammas & Marcheteau (Denis Marcheteau, associé et Arys Serdjanian, avocat)

**Conseil juridique Creadev** : Dechert (Xavier Leroux)

**Conseil juridique Agorize** : Neptune (Patrick Douin)

---

### A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs opérations de croissance externe et stratégies de développement en France et à l'international. Fort de 35 spécialistes du droit des affaires, dont 9 associés, il propose à ses clients des expertises en Fusions-Acquisitions, Private Equity, Fonds et Services Financiers, Fiscalité ainsi qu'en Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information.